



COMERCIAL QUIMICA MASSO, S.A.
SUCCURSALE FRANCE

CAP VAISE, Bât C, 14, rue Gorge de Loup 69009 LYON
Tél : 04 78 64 07 97 – Télécopie : 04 78 83 07 29



FICHE DE DONNEES DE SECURITE ENGRAIS GAZON DOUBLE ACTION

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Nom commercial : ENGRAIS GAZON DOUBLE ACTION
Usage : Domestique.
Identification de la société : Comercial Química Massó, S.A.
C/Viladomat, 321, 5º
08029 Barcelona SPAIN
msds.support@cqmasso.com
Fax: +34 934 952 502
Teléfono: +34 934 952 500 (Spain)
+ 33 478640797 (France)
+ 39 02 61868218 (Italy)
+ 48 22 4656 550 (Poland)
+ 420 241006570 (Czech Republic)
+ 36 1 433 4849 (Hungary)
[Horaire de bureau]
N° de téléphone en cas d'urgence : 704 100 087 (España)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification (Directive 67/548/CEE - 1999/45/CE) : Nocif en cas d'ingestion. - Irritant pour les voies respiratoires et la peau. - Risque de lésions oculaires graves. - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Classification (CLP-GHS) : Nocif en cas d'ingestion.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Provoque une irritation cutanée.
Danger pour l'environnement : Dangereux par suite de leur toxicité potentielle pour l'environnement.
Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Symptômes liés à l'utilisation - Ingestion : L'ingestion de ce produit peut présenter un danger pour la santé.
Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	Classification
Cyanamide de calcium	: 66,5 %	156-62-7	205-861-8	615-017-00-4	Xn; R22 Xi; R37-41 ----- Eye Dam 1 (H318) Acute Tox. 4 (H302) STOT SE 3 (H335)
Dihydroxide de calcium	: 8,6 - 10 %	1305-62-0	215-137-3	-----	Xi; R41 -----
Graphite	: 8 %	7782-42-5	231-955-3	-----	-----

4. PREMIERS SECOURS

Effects and symptoms : Maux de tête.
Dermatite, irritation des yeux, nez et gorge.

Premiers secours



COMERCIAL QUIMICA MASSO, S.A.
SUCCURSALE FRANCE

CAP VAISE, Bât C, 14, rue Gorge de Loup 69009 LYON
Tél : 04 78 64 07 97 – Télécopie : 04 78 83 07 29



FICHE DE DONNEES DE SECURITE ENGRAIS GAZON DOUBLE ACTION

4. PREMIERS SECOURS (suite)

- Informations générales : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Inhalation : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
- Contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
- Ingestion : Ne pas faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.
- Conseils thérapeutiques. : En cas d'ingestion, la valorisation de l'endoscopie realización. Administrer une solution aqueuse de charbon activé et un purgatif salin de sulfate de sodium. Traitement symptomatique.
- N° de téléphone en cas d'urgence : En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre anti-poison.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Produits de combustion dangereux : En cas de feu, présence de fumées dangereuses.
- Moyens d'extinction
- Agents d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Pulvérisation d'eau. Poudre. Mousse.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.
- Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
- Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions spéciales : Récupérer les eaux de lavage pour une élimination ultérieure.
- Précautions individuelles : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
- Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
- Méthodes de nettoyage : Aérer la zone. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Réduire à un minimum la production de poussières.

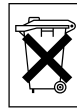
7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Mesures techniques de protection : Prévoir une ventilation suffisante pour réduire les concentrations de poussières et/ou de vapeurs.
- Stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Température de conservation : 0 - 40 °C.
- Durée de stockage : Se conformer aux réglementations en vigueur.
- Stockage - à l'abri de : Bases fortes. Acides forts. Sources de chaleur. Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.
- Manipulation : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE ENGRAIS GAZON DOUBLE ACTION

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle



- **Protection respiratoire** : En cas de risque de production excessive de poussières, porter un masque adéquat.
- **Protection des mains** : En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants.
- **Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Contrôles d'exposition de l'environ** : Voir Rubriques 12/13.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique à 20 °C** : Solide granulé.
- Couleur** : Beige.
- Odeur** : Caractéristique.
- pH** : 12.25 (sol)
- Réserve acide ou alcaline [g NaOH/100g]** : Aucune donnée disponible.
- Point de congélation [°C]** : Aucune donnée disponible.
- Point de fusion [°C]** : 160 °C (Nitrate d'ammonium)
- Point d'ébullition [°C]** : 302°C (Nitrate d'ammonium)
- Température critique [°C]** : Aucune donnée disponible.
- Densité** : 1.100 g/l
- Pression de vapeur, 50°C** : Aucune donnée disponible.
- Viscosité** : Aucune donnée disponible.
- Solubilité dans l'eau** : Hydrolyse.
- Point d'éclair [°C]** : Ininflammable.
- Temp. d'autoinflammation [°C]** : > 850°C (Cyanamide calcique)
- Limites d'explosivité inférieures [%]** : Aucune donnée disponible.
- Limites d'explosivité supérieures [%]** : Aucune donnée disponible.
- Log P octanol / eau à 20°C** : Aucune donnée disponible.
- Vitesse d'évaporation (éther=1)** : Aucune donnée disponible.
- Autres données** : Voir Rubrique : Informations sur les composants.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Stabilité et réactivité** : Stable.
- Produits de décomposition dangereux** : Oxyde nitrique/dioxyde d'azote. Ammoniac. Cyanamide. Hydroxyde de calcium.
- Matières à éviter** : Agent oxydant. Bases fortes.
- Conditions à éviter** : Humidité.



COMERCIAL QUIMICA MASSO, S.A.
SUCCURSALE FRANCE

CAP VAISE, Bât C, 14, rue Gorge de Loup 69009 LYON
Tél : 04 78 64 07 97 – Télécopie : 04 78 83 07 29



FICHE DE DONNEES DE SECURITE ENGRAIS GAZON DOUBLE ACTION

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ (suite)

Sources d'inflammation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations toxicologiques	: Aucune donnée disponible.
Toxicité aiguë	: Nocif en cas d'ingestion.
- Cutanée	: Irritant
- Oculaire	: Risque de lésions oculaires.
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: 594 mg/Kg (Cyanamide de calcium) 2464 mg/Kg (Nitrate d'ammonium)
Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]	: > 2000 mg/K (Cyanamide de calcium)
Inhalation (rat) CL50 [mg/kg]	: > 5.1 mg/l (Cyanamide de calcium) > 88.8 mg/l (Nitrate d'ammonium)
Toxicité chronique	: Aucune donnée disponible.
Sensibilisation	: Aucune donnée disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques	: Ce produit contient des composants dangereux pour l'environnement. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Biodégradation [%]	: Aucune donnée disponible.
DBO 5 (gO ₂ /g)	: Aucune donnée disponible.
CL50- poisson [mg/l]	: Aucune donnée disponible.
CL50-24 Hrs - Daphnia magna [mg/l]	: Aucune donnée disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Généralités	: Eviter le rejet dans l'environnement. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
-------------	---

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information générale	: Non réglementé.
----------------------	-------------------

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Classification (Directive 67/548/CEE - 1999/45/CE)

Symbole(s)



Symbole(s)

Phrase(s) R

: Xn : Nocif
: R41 : Risque de lésions oculaires graves. R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.



COMERCIAL QUIMICA MASSO, S.A.
SUCCURSALE FRANCE

CAP VAISE, Bât C, 14, rue Gorge de Loup 69009 LYON
Tél : 04 78 64 07 97 – Télécopie : 04 78 83 07 29



FICHE DE DONNEES DE SECURITE ENGRAIS GAZON DOUBLE ACTION

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES (suite)

Phrase(s) S

R22 : Nocif en cas d'ingestion.
R37/38 : Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
: S29 : Ne pas jeter les résidus à l'égout.
S37/39 : Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
S49 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
S2 : Conserver hors de portée des enfants.
S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S22 : Ne pas respirer les poussières.
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

- Phrase(s) P

: SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

Classification (REGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Non classés selon les critères énoncés dans le règlement 1272/2008.

• Dangers pour la santé

: Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)
Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2)
Irritation oculaire - Catégorie 2A - Attention (CLP : Eye Irrit. 2)

Etiquetage

• Pictogramme(s) de danger



• Mention d'avertissement

: Attention

• Mention de danger

: Nocif en cas d'ingestion.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Provoque une irritation cutanée.

• Conseils de prudence

- Généraux

: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Tenir hors de portée des enfants.
Lire l'étiquette avant utilisation.

- Prévention

: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
Se laver ... soigneusement après manipulation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

- Intervention

: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin. Traitement spécifique.
EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.



COMERCIAL QUIMICA MASSO, S.A.
SUCCURSALE FRANCE

CAP VAISE, Bât C, 14, rue Gorge de Loup 69009 LYON
Tél : 04 78 64 07 97 – Télécopie : 04 78 83 07 29



FICHE DE DONNEES DE SECURITE ENGRAIS GAZON DOUBLE ACTION

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES (suite)

- | | |
|--|--|
| - Stockage | : Tenir au frais. |
| - Considérations relatives à l'élimination | : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. |
| Classe WGK | : 3 |

16. AUTRES INFORMATIONS

- | | |
|---|--|
| Liste des phrases R pertinentes (chap. 3) | : R22 : Nocif en cas d'ingestion.
R37 : Irritant pour les voies respiratoires.
R41 : Risque de lésions oculaires graves. |
|---|--|

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la REACH (CE) N° 1907/2006 .

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document